

IDEX et PRES Lyon-St-Etienne : les fers de lance de la destruction des établissements universitaires et de la recherche en Rhône-Alpes

Le 3 janvier 2011, le C.A. du PRES « Université de Lyon » (auquel participent toutes les universités de Lyon et de St-Etienne) a adopté une réponse positive à l'appel d'offre IDEX, avec une voix contre et une abstention.

Le 27 janvier Michel Lussault, président du PRES, a tenu à Lyon I une réunion d'information à destination des personnels de cette université, à propos de l'évolution du PRES. Il a confirmé tout ce qui est présenté ci-dessous, notamment l'éclatement des structures universitaires actuelles (le découpage universitaire actuel ne serait plus « pertinent ») et la « territorialisation » (c'est-à-dire la disparition) du service public universitaire.

Qu'est-ce que cet IDEX présenté par le PRES ? S'agit-il d'un projet universitaire, d'un projet de recherche, de quelque chose qui aurait à voir avec le service public d'enseignement supérieur et de recherche ? Certes non, comme le montre le texte du projet, intitulé « Imagine : Lyon/Saint-Etienne, métropole de l'innovation et de la création ».

Ponctué de mauvaise terminologie publicitaire (« label », « hub », « marque », « business model », « Top 10 européen », ...), louangeant la « saga » d'une entreprise privée lyonnaise, utilisant et déclinant le terme « entrepreneur » près de 40 fois et à toutes les sauces tandis qu'il n'évoque qu'à deux reprises le « service public » (pour lui fixer un « nouveau cadre »), le projet est tout autre.

L'IDEX : un projet marketing pour créer un « hub entrepreneurial » avec une université « au service de l'entrepreneuriat »

Le projet s'inscrit explicitement (p. 4) dans la continuité du « Manifeste pour une coopération des entreprises et du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Lyon », manifeste contresigné par les Chambres de commerce et d'industrie, le MEDEF, la CGPME, les banques, les entreprises privées.

Dans ce contexte, **la finalité de l'Idex est-elle universitaire ? Non !** Il s'agit tout d'abord de « contribuer activement à faire du territoire Lyon/Saint-Etienne un écosystème d'innovation et un **hub entrepreneurial de rang mondial** à dix ans » (p. 40).

Il s'agit ensuite de transformer l'université elle-même en entreprise, puisque le projet « IDEA » qui couronne l'« Idex » a pour objectif de « constituer progressivement et **solidifier un groupe de personnes (équipe-projet) en une véritable organisation entrepreneuriale** » où il conviendra de « **préparer et perfectionner les leaders de demain à la fois innovants et entrepreneuriaux** » ... tout en plaçant la même université « **au service de l'entrepreneuriat** » (p. 44). Des formules de mauvaise mercatique comme « Affirmer et promouvoir la marque Université de Lyon » (p. 38) enrobent le tout.

L'IDEX : le valet d'une politique de dénationalisation du service public

Un des objectifs majeurs de l'IDEX est aussi de servir de support à une politique de « territorialisation » qui a pour corollaire l'éclatement de toutes les structures et de toutes les garanties nationales. Le projet affirme en effet son « arrimage à l'évolution métropolitaine de la grande agglomération de Lyon/Saint-Étienne » et vante sa contribution à la « **politique d'affirmation du statut d'Eurométropole** » (p. 8).

L'IDEX : une machine à dévaloriser les diplômes des universités

A plusieurs reprises le projet revient sur la nécessité de développer des diplômes spécifiques « université de Lyon » : après le doctorat, présenté comme un « label », viendraient le tour des « masters labellisés par l'Université de Lyon » mais aussi « des cursus inédits » (?) (p. 11). Le tout grîmé d'un « carnet de compétences » et de « suppléments au diplôme » qui finissent par

faire passer au second plan ce qui est au coeur de l'enseignement universitaire : la formation par et pour la recherche. De surcroît, **dans le « hub », tous les diplômes devront être définis localement, « en partenariat » avec « des entrepreneurs et des employeurs »** (p.40).

► Dans ces conditions, que deviennent les diplômes des universités ? Sont-ils condamnés à disparaître, les Licence « maison » envisagées par le 2^e volet du Plan Réussite en Licence restant seules aux universités actuelles, un temps survivantes ?

L'IDEX : une attaque supplémentaire contre la laïcité

Prétendant transformer le PRES en un « nouveau pôle de référence » en matière d'éducation et de formation, le projet entend pour cela s'appuyer sur les « des acquis des dispositifs innovants mis en oeuvre dans différents établissements membres, **notamment la formation mise en place au sein de l'Institut Catholique de Lyon** » ! (p. 39)

L'IDEX greffé sur le PRES : la casse annoncée des institutions universitaires

In cauda venenum : il s'agit tout bonnement de remplacer les institutions existantes (c'est-à-dire les actuels établissements d'enseignement supérieur) afin de « **fournir à terme un nouveau cadre de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site** » (p. 15, le « site » désignant bien sûr l'« Eurométropole »). Ce « nouveau cadre de fonctionnement » serait constitué dans un premier temps d'une « fédération » d'établissements d'enseignement supérieur dont le but essentiel serait de « recueillir des fonds auprès des acteurs », au premier rang desquels bien sûr les entreprises. Il s'agit de prendre appui sur le PRES pour créer une nouvelle structure institutionnelle encore non définie mais qui « **sera organisée de façon à prendre des décisions rapides avec une gouvernance élargie à des personnalités qualifiées extérieures** ». Des « campus » et des « collegiums » viendraient se superposer aux universités existantes pour finir par les remplacer (schéma p. 55).

► Que deviendraient dans ces conditions les responsabilités des universitaires dans les enseignements qu'ils délivrent, l'indépendance des universitaires, les statuts des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs, de tous les autres personnels ?

En définitive, l'IDEX apparaît comme un projet destiné à faire disparaître non seulement les missions mais aussi les structures des universités, à nier en conséquence les missions comme les statuts des universitaires.

L'université, ce n'est pas le marche-pied d'une politique territoriale ou urbaine, l'université, ce n'est pas un « hub entrepreneurial », l'université, ce n'est pas une « marque » qui distribue des « labels », l'université, ce n'est pas un centre de formation d'inspiration religieuse, ce n'est pas une couveuse à « leaders » ! L'université, c'est une institution républicaine, nationale, publique et laïque, qui a pour mission, en toute indépendance, l'enseignement et la recherche, qui délivre des diplômes reconnus nationalement et qui résiste aux coups d'Etat régionaux de conseils d'administration aux ordres.

Non à l'IDEX !

Pour :

- le maintien de tous les établissements d'enseignement supérieurs publics, délivrant des diplômes nationaux,**
- le maintien de la collation des grades par ces établissements,**
- l'indépendance des universitaires et le respect de leur statut,**
- le maintien du caractère public et laïque du service universitaire d'enseignement supérieur et de recherche,**
- le financement des universités et des projets de recherche à hauteur de leurs besoins**